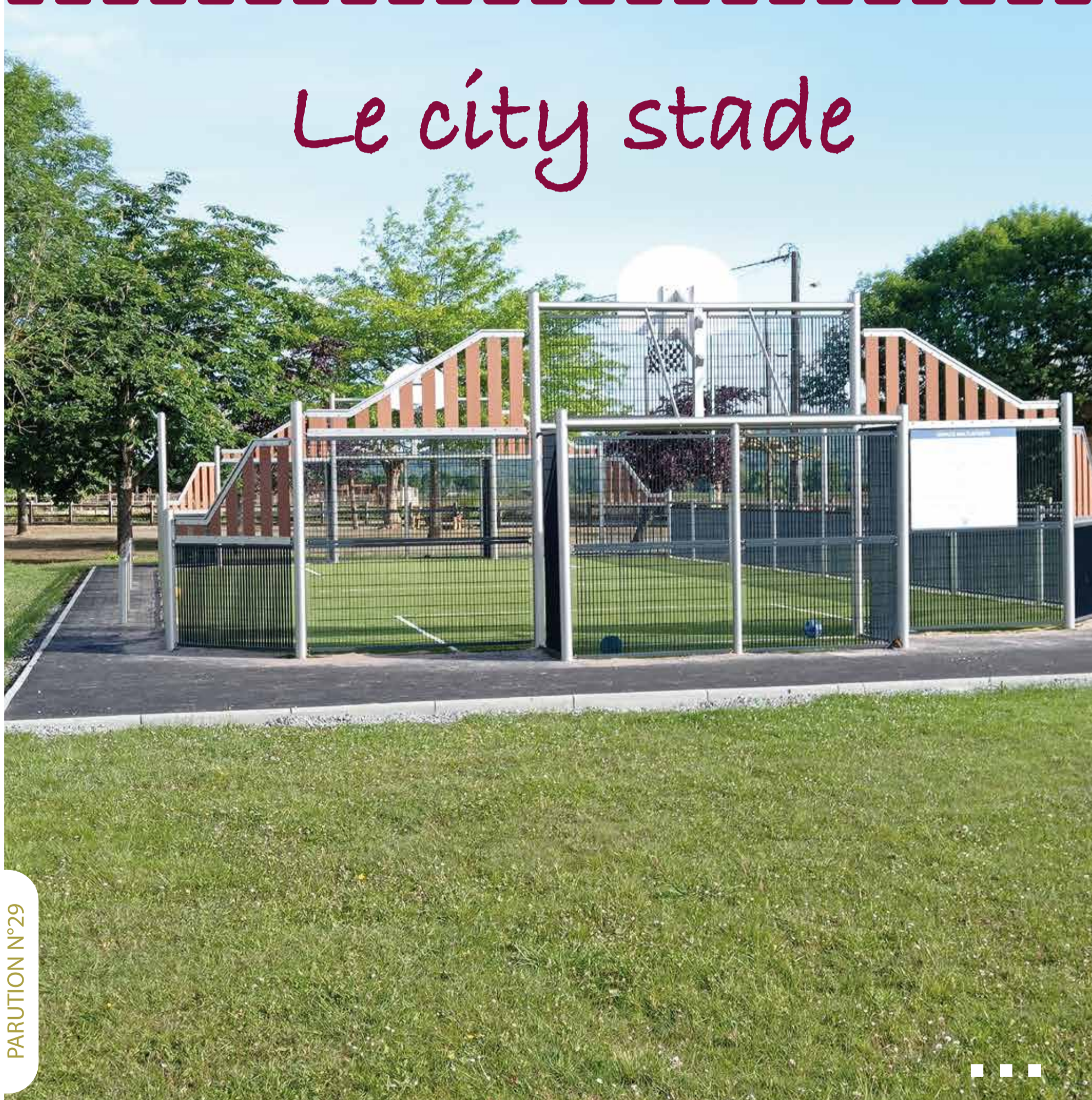


2022

La Lettre Bordéroise

Le city stade



PARUTION N°29



MAIRIE
20 BIS RUE DU PRÉ DU ROY
64800 BORDÈRES



Tél. : 05 59 61 20 29
commune-borderes@orange.fr
village-borderes.fr

Le mot du Maire



Bordéroises, Bordérois,

C'est sans regret que nous laissons derrière nous 2021, année de crise, de doutes et de difficultés.

Il y a 20 mois, nous étions loin d'imaginer que l'apparition d'un virus, jusque-là inconnu, viendrait bouleverser notre quotidien, menacer notre santé, déstabiliser nos sociétés et restreindre nos libertés.

Cette situation de crise sanitaire est pesante car elle n'épargne personne, petits et grands, actifs et retraités, familles et personnes isolées.

Malheureusement, il faudra s'armer encore de patience avant de pouvoir retrouver nos habitudes de vie.

En conséquence, dans un esprit de responsabilité, nous avons décidé d'annuler la cérémonie des vœux et de reporter à une date ultérieure le traditionnel repas des aînés prévu en Janvier.

Ce bulletin d'information dresse la rétrospective d'une année intense et riche, pour notre village, d'actions municipales et associatives.

Malgré un contexte financier contraint, des pertes de recettes dues aux baisses de dotations de l'État, de dépenses supplémentaires induites par la crise sanitaire, nous avons maintenu nos investissements pour améliorer votre quotidien, la qualité du cadre de vie, tout en n'augmentant pas les impôts locaux, fidèles ainsi à nos engagements de campagne.

L'année 2021 aura vu la concrétisation de projets tels que :

- L'aménagement paysager et ludique des abords de la salle des fêtes et la création d'un City Stade. Avec le terrain de pétanque attenant, la place du Bartouilh sera un véritable lieu de vie propre à la création de lien social et de rencontres intergénérationnelles.
- La réfection de la voirie (de la salle des fêtes à la source de la Houn de la Moule) a été également réalisée.
- Parallèlement à ces chantiers, des travaux de rénovation et d'entretien de l'école publique ont été engagés ainsi que des travaux d'accessibilité des équipements publics.
- Autre point notable, la mise en place d'un Conseil Municipal Jeunes avec l'élection du Maire junior, Paloma Ricardo, qui fut un beau moment d'engagement citoyen.

Ces projets, réalisés ou en gestation, ont entraîné une certaine dynamique au niveau de la commune, confortée par de nombreuses actions liées aux questions environnementales et de solidarité (Octobre Rose, Boîtes solidaires, Journée citoy-

enne pour l'environnement, convention avec la SPA...) qui sont détaillées dans ce bulletin.

2022 verra la poursuite du déploiement de la Fibre Optique sur notre commune. La commercialisation des premières prises a commencé mais il faut noter quelques dysfonctionnements que nous avons remontés au niveau de la Fibre 64.

Les travaux de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) débutés en 2021 se poursuivront cette année. Sur ce point particulier, nous vous avons déjà informé à maintes reprises, à travers différentes Lettres Bordéroises, de la problématique qui est devant nous. Nous sommes dans l'obligation légale et réglementaire de diminuer très fortement les surfaces constructibles, ce qui se traduira par le déclassement de nombreux terrains. Nous sommes conscients que cela va entraîner des choix douloureux et engendrer des mécontentements. Cependant, nous n'avons pas d'autre alternative que d'assurer la compatibilité de notre PLU avec les exigences législatives en termes de limitation de surfaces à urbaniser.

Enfin, les travaux d'assainissement collectif débuteront au cours du deuxième semestre 2022. En tout état de cause, au préalable, une réunion publique informera l'ensemble des futurs usagers sur ces travaux et les conditions de raccordement des particuliers au réseau.

À l'aube de cette nouvelle année, je voudrais rappeler que la Commune est une communauté vivante et humaine et je veux remercier toutes celles et ceux qui y participent activement.

Les élus qui m'accompagnent, des femmes et des hommes investis dans leur mandat, le personnel communal dont le professionnalisme, l'implication, l'investissement et le sens du service public sont essentiels à notre vie quotidienne, et l'ensemble des bénévoles qui, à travers les associations communales, font preuve de dynamisme et créativité, participent à la richesse de la vie sociale Bordéroise.

Alors que l'année qui s'ouvre sera celle des grands rendez-vous démocratiques avec les élections présidentielles et législatives, je souhaite que 2022 soit une année de confiance retrouvée et de progrès pour notre pays.

En cette période de fête, j'ai une pensée pour toutes celles et ceux qui sont dans la peine et fragilisés en espérant que vous retrouviez au plus vite joie et bonheur.

Chères Bordéroises, chers Bordérois, en mon nom et celui du Conseil municipal, je vous adresse, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2022.

**Très sincèrement,
Michel Minvielle**

Sommaire

Le mot du Maire 2

Le Conseil municipal 3 à 6

La vie communale 7 à 10

La vie scolaire 11 à 13

La vie associative 14 et 15

Les infos diverses 16

L'État Civil 16

Défiibrillateur automatisé externe

Les articles R.123-57 à R. 123-60 du code de la construction et de l'habitation instaurés par le décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018 portent obligation pour les collectivités d'équiper les établissements recevant du public d'un défiibrillateur automatisé externe (DAE).

La Commune de Bordères a adhéré au groupement de commandes pour la fourniture, l'installation et la maintenance de DAE proposé par la Communauté de communes du Pays de Nay en vue de garantir des prestations conformes à la réglementation à des coûts adaptés.

Cet équipement a été installé à la salle des fêtes Henri Guichot et est opérationnel.



Mise aux normes des installations électriques de la salle des fêtes

Conformément aux directives de l'article R.123-43 du code de la construction et de l'habitat, ont été réalisés, par les sociétés ANCO et SECURI'S, le contrôle périodique des installations électriques et des équipements de sécurité de

la salle des fêtes. Les observations relevées ont été suivies de travaux de mise aux normes. Lors de sa visite programmée sur place le 20 juin 2021, la Commission de sécurité de PAU a émis un avis favorable au fonctionnement

de l'établissement pour une durée de 3 ans conformément à l'article GE 4 du règlement de sécurité du 25 juin 1980 qui dispose que les ERP doivent être visités périodiquement, au moins tous les 3 ans.

La dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la commune met à votre disposition une téléprocédure, service en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?

- Une démarche en ligne plus simple, plus rapide et accessible à tous qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.
- Un service en ligne accessible 7/7 – 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.
- Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
- Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.

- Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

Comment déposer mon dossier en ligne?

Un service plus simple et plus rapide, pour faciliter vos démarches !

L'utilisation de cette téléprocédure est facultative, mais tout dépôt électronique est fait obligatoirement via ce service :

- Je crée un compte sur <https://sve.sirap.fr/#/064137/>
- Je choisis puis remplis le formulaire en ligne. Je peux aussi déposer le

formulaire que j'aurais constitué sur service-public.fr (AD'AU)

- Je joins les documents numériques du dossier
- Je recueille le visa des parties prenantes s'il y a lieu
- Je soumetts le dossier à l'administration

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation. Pour l'usager comme pour l'administration, la dématérialisation permet un gain de temps sur le traitement du dossier. Les agents seront davantage disponibles pour vous offrir un service de conseil et d'accompagnement sur le fond des dossiers.

Le conseil municipal

Conventionnement SDEPA

Dans le contexte actuel de surconsommation et d'augmentation des coûts énergétiques, la Commune a conventionné avec le Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques afin qu'il l'aide à maîtriser sa consommation et à diminuer son impact environnemental par la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Sur demande, la Commune bénéficiera de l'expertise d'un Conseiller énergie en temps partagé pour une durée illimitée. L'adhésion est facturée 0,25€ par habitant et par an et est révoquable à tout moment.

Subventions aux associations pour 2021

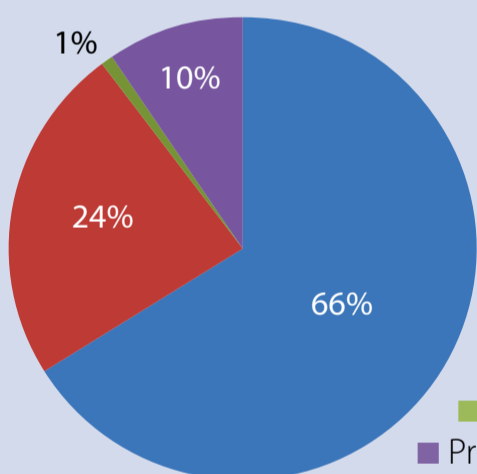
Le Conseil municipal, sur proposition de la Commission Finances, fixe les subventions pour l'exercice 2021 comme suit :

Comité des Fêtes de Bordères	1 000€	Association de pêche « la Batbielhe »	80€
Bordères Sports, Culture et Loisirs	1200€	Amicale des sapeurs-pompiers de Nay	80€
Conseil des Parents d'Élèves	300€	Amicale des donneurs de sang	
Bénéjacq Olympique Entente Vallée du Lagoin	350€	de la Cordée Bénéjacquoise	80€
Groupement des chasseurs de la Ribère	80€	Secours populaire de Nay	80€

Les finances

Le compte administratif 2020

Fonctionnement

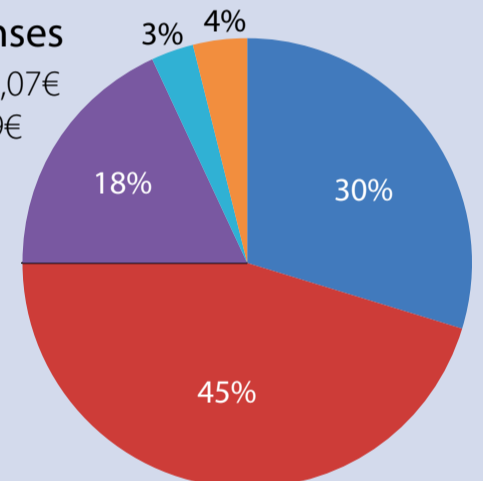


Recettes

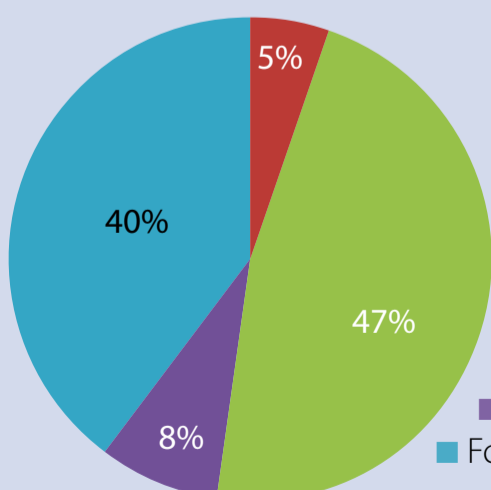
- Impôts et taxes : 219 548,33€
- Dotations et subventions : 78 254,00€
- Autres produits de gestion courante : 2 190,26€
- Produits des services : 32 169,71€

Dépenses

- Charges à caractère général : 88 980,07€
- Charges de personnel : 135 624,29€
- Atenuation de produits : 536,00€
- Autres charges de gestion courante : 54 016,56€
- Charges financières : 9 069,68€
- Dépenses d'ordre : 12 062€



Investissement

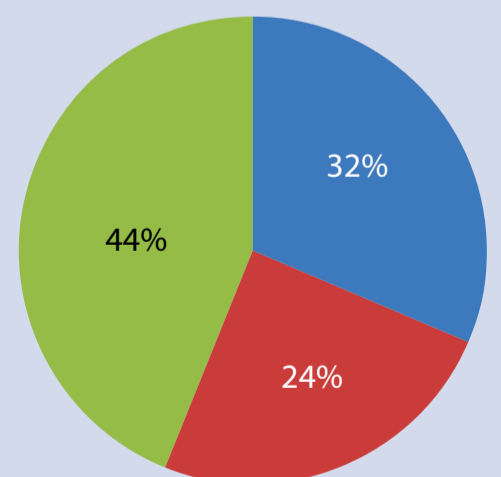


Recettes

- Taxes d'urbanisme : 7 969,99€
- Subventions d'investissement : 71 185,04€
- Opérations d'ordre : 12 062€
- Fctva : 59 608€

Dépenses

- Opérations d'équipement : 25 936,57€
- Capital de la dette : 20 042,08€
- Déficit d'investissement 2019 : 35 958,25€



Budget primitif 2021

En section de fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 792 164,72€ et en section d'investissement à 465 891,55€

Travaux de Voirie

Personne n'ignore que l'entretien des routes et chemins constitue une lourde charge financière pour une commune. Néanmoins, malgré un cadre financier contraint, le Conseil municipal a fait de la réfection de la voirie communale une de ses priorités, tant cela touche à la sécurité et au cadre de vie.

C'est ainsi qu'ont été définies des priorités en fonction de l'état de dégradation des voiries mais en tenant compte également des travaux d'assainissement à venir qui auront des impacts certains sur les chaussées. C'est dans ce contexte que la municipalité a engagé le chantier de la réfection de la voirie allant de la salle des Fêtes à la Source de la Houn de la Moule.

Cette portion de voirie communale fortement dégradée est essentielle pour les déplacements aussi bien à des fins productives (agricole, forestière) que récréatives (randonnées pédestres dans la forêt et autour de la source de la Houn de la Moule).

Ces travaux, assurés par l'entreprise locale LAPEDAGNE, ont consisté en la réalisation d'un revêtement tricolore pour la partie Orée du Bois / Houn de la Moule et à un revêtement en enrobé pour la section Salle des Fêtes / Orée du bois.

En règle générale, la voirie communale, partie la plus visible et la plus partagée de l'espace public, est toujours un sujet épineux et peut parfois même être un motif d'insatisfaction pour les habitants.

Avec ces réfections, la volonté de l'équipe municipale dans le domaine de l'état et de l'entretien de la voirie est affirmée avec force !

Service de rénovation énergétique de l'Habitat Montagne Béarnaise

La Communauté de Communes du Pays de Nay, en collaboration avec les Communautés de Communes du Haut Béarn et de la Vallée d'Ossau, a mis en place un service de la Performance Énergétique de l'Habitat pour vous accompagner dans votre projet de rénovation de construction.

Ce service public d'informations vous permet de bénéficier de conseils gratuits et indépendants pour la maîtrise de l'énergie dans le logement (isolation, menuiseries, ventilation et chauffage, etc...) :

- Informations techniques, financières, juridiques et sociales,
- Conseil personnalisé aux ménages lors d'un entretien,
- Accompagnement des ménages pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale, dont une visite sur site.

Faire une rénovation performante et pérenne assure des économies d'énergie, du confort, un logement sain et augmente la valeur de la maison.

Les conseillers trouvent la meilleure solution qui permettra d'optimiser les coûts et de maximiser les aides financières. Plus le projet est ambitieux, plus les aides mobilisables peuvent être fortes et cela quel que soit le niveau des revenus.

Le service s'adresse aussi aux propriétaires et/ou utilisateurs d'un petit local tertiaire privé.

Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, vous pouvez contacter nos conseillers par téléphone au 05 59 05 95 53 ou par courriel : preh@cc-ossau.fr

Le site internet et l'application Intramuros

<https://village-borderes.fr>

Le site internet de notre village est en ligne depuis décembre 2020. Déjà un an d'existence pour ce site que toute l'équipe municipale s'attache à rendre vivant et proche de vous. Il est là, en complément de la distribution de certaines informations dans vos boîtes aux lettres, pour communiquer sur l'actualité du village, vous renseigner sur des données administratives, vous orienter dans vos démarches.

Dans quelques temps, via le site internet, nous vous proposerons un questionnaire en ligne pour recueillir vos avis sur le site et son contenu.

L'application Intramuros est une application pour votre téléphone mobile. Elle est complémentaire du site. Elle fonctionne sous Android et sur ios. Une fois installée sur votre

smartphone, sélectionnez ensuite la commune de Bordères et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification immédiate !

Installez facilement l'application en scannant le QrCode suivant :



Le conseil municipal

La fibre optique à Bordères

Comme vous le savez, le déploiement de la fibre sur notre village s'est considérablement accéléré.

Notre village présente la particularité d'être relié à deux sous-répartiteurs optiques (des armoires de rue qui concentrent les fibres optiques), un à Lagos et un à Bénéjacq.

Dans les rues, vous avez pu voir également des PBO (point de branchement optique) qui concentrent plusieurs fibres. Vous pourrez trouver plus d'informations sur le déploiement sur le site de THD64 <http://thd64.fr/larrivee-de-la-fibre>.

Certains habitants ont d'ores et déjà pris un abonnement fibre chez leur opérateur. À ce jour, sont présents sur la Fibre64 : Orange et SFR. Free et Bouygues devraient proposer leurs offres en 2022.

Le 22 novembre s'est tenue une réunion de bilan concernant le déploiement de la fibre sur les communes de Bordères, Lagos et Bénéjacq. Étaient présents les maires des trois communes, le directeur de la Fibre64, les représentants de THD64, d'Orange et SFR.

Lors de ce temps de concertation, le Maire, Michel Minvielle, a posé les questions qui nous ont été remontées par les habitants : problèmes d'éligibilité, d'adressage ...



Le Maire a insisté sur l'importance qu'une réponse claire et rapide soit apportée à chaque problème soulevé.

Cette réunion peut être visionnée à l'adresse : <https://fb.me/e/1brOk5Wrb> ou bien en flashant le QRcode ci-dessus.



Quelques chiffres :

Au niveau départemental, à la date du 22 novembre 2021, étaient déployées :
 100366 Prises FTTH
 250 communes couvertes
 Pour Bordères au 22/11/2021, on recense 310 prises déployées.

Déchetteries

Depuis le 1^{er} janvier 2022, de nouvelles modalités d'organisation des déchetteries (Assat, Asson et Coarraze) sont entrées en vigueur sur le territoire du Pays de Nay.

- Suppression de la sectorisation : vous avez désormais accès aux trois déchetteries
- Harmonisation des horaires d'ouverture des trois sites et fin des horaires d'été : 9h - 12h et 14h - 18h toute l'année
- Instauration d'un jour de fermeture hebdomadaire pour chaque site

Nouveaux Horaires à partir du 01/01/22

HORAIRES Matin : 9h-12h / AM : 14h-18h

Carte à découper

	ASSAT		ASSON		COARRAZE	
	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M
Lundi	ouvert	ouvert	fermé	fermé	ouvert	ouvert
Mardi	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	fermé	fermé
Mercredi	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
Jeudi	fermé	fermé	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
Vendredi	ouvert	ouvert	fermé	ouvert	ouvert	ouvert
Samedi	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert

ouvert fermé

Madame Julie Pouquine vient de fêter ses 100 ans.

Vous trouverez, ci-dessous, le discours prononcé par le Maire, Michel Minvielle, lors de la réception donnée en l'honneur de notre vénérable centenaire : Julie Pouquine.

Chère Julie,

Le Dimanche 15 Mai 1921, à la grande joie de vos parents, Daniel Laborde-Debat et Jeanne Marie Vignau, vous ouvrez pour la première fois les yeux, ici, dans la maison où nous sommes, à Bordères.

Julie, vous avez aujourd'hui 100 Ans !

C'est l'anniversaire de ce siècle de vie qui nous rassemblent pour un moment exceptionnel. Chaque commune ne peut pas se flatter de compter une centenaire et je crois pouvoir dire que vous êtes la première centenaire de Bordères.

Ma présence ce matin et celle de quelques élus, symbolise l'affection que notre commune vous porte chère Julie.

Vous avez traversé le siècle et habitez la commune depuis un siècle. Vous connaissez son passé et vous incarnez une part de notre mémoire collective.

Si vous le permettez, je voudrais faire un bond en arrière et m'arrêter aux années 20, celles qui vous ont vu naître.

Car quand on dit Centenaire, as-t-on bien présent à l'esprit l'époque qui vous a vu naître ?

En 1921, le Traité de Versailles entre en application, le Code de la route est créé, le cinéma devient parlant, les vedettes s'appellent Maurice Chevalier, Mistinguet, Joséphine Baker.

Le Soldat inconnu est inhumé à l'arc de Triomphe et Alexandre Millerand est Président de la République.

Avec ces références historiques, on mesure mieux l'espace de temps que vous avez parcouru !

Voilà pour la grande histoire. Parlons maintenant de votre histoire !

Chère Julie,

Vous êtes née un 15 Mai 1921 à Bordères dans cette maison.

Une maison dans laquelle ont vécu vos parents !

Votre père Daniel Laborde-Debat et votre mère Jeanne Marie Vignau. Une maison où vous aurez vécu toute votre vie !

Très tôt, à l'âge de 13 ans, vous prenez le chemin de l'usine en allant travailler à Nay, dans

une usine Textile, les Ets Dupont.

C'est à vélo, hiver comme été, que vous faites le trajet Bordères / Nay, matin, midi et soir.

Une question me taraude chère Julie : Est-ce sur ce trajet que vous rencontrez votre futur mari François Pouquine, Nayais de naissance et de cœur ?

Nul ne le sait mais le fait est que le 26 Août 1944, vous épousez François, ébéniste de profession, sous le regard du Maire de l'époque, Laurent Buzy !

Votre mari François qui s'intégrera parfaitement dans le village, fondateur du Bordères Sports avec Henri Marchand et qui exerça 2 mandats de Conseiller municipal en 1965 et 1971 sous la houlette du Maire, Henri Guichot.

De votre union, naquirent 2 enfants :

Dany, à laquelle nous pensons très fort ce matin, née en 1945. Francis, votre fils, né en 1953

Dany et Francis qui sont nés ici dans cette maison où vous avez vu le jour.

Dany, votre fille, et Claude, qui ont fait de vous une grand-mère et une arrière-grand-mère heureuse et comblée avec l'arrivée de Sylvie et d'Elsa.

Chère Julie, vous avez eu votre lot de peines, de douleurs mais aussi de grandes joies. Vieillir n'est pas chose aisée, mais avoir 100 Ans, c'est un vrai cadeau de la vie.

Chaque vieillissement est particulier et il n'y a pas de recette magique. Néanmoins, s'il devait y avoir un secret :

N'est-il pas à rechercher dans l'affection et l'amour que vous porte votre fils et votre famille qui vous entoure ?

N'est-il pas à rechercher, chère Julie, dans votre esprit vif, votre intérêt pour le monde qui vous entoure et dont vous suivez l'évolution à travers les médias ?

N'est-il pas à rechercher dans votre dynamisme, votre entrain, et ce le lien social que vous aimez créer ?

N'est-il pas à rechercher tout simplement dans l'attention et l'amour que vous portez aux autres, à votre famille bien sûr, mais aussi à vos amis et ils sont nombreux à Bordères !

Alors, chère Julie, vous qui avez connu 6 Maires de Bordères, 14 Présidents de la République, aujourd'hui, vous franchissez une étape !

Peut-être que vous appréhendez ce jour et son agitation, mais je suis sûr maintenant que vous en savourez l'instant.

Chère Julie,

En mon nom propre, au nom de la Municipalité, au nom de l'ensemble des Bordérois, Je vous souhaite tout simplement un Joyeux Anniversaire pour vos 100 Ans.



Voyage des aînés en terre basque

Le traditionnel voyage des aînés s'est déroulé en terre basque, au pays des palombes.

Au col d'Osquich, tout d'abord, ou malheureusement aucun oiseau bleu n'avait daigné honorer de sa présence cette visite, des explications très enrichissantes sur cette chasse ancestrale qu'est la chasse au filet furent données par une guide.

Après un succulent repas à Larceveau, dont un délicieux salmis de palombes, direction Arnéguy et ses ventas, avant de regagner Bordères dans la soirée.



Agir pour l'environnement

Le Samedi 20 Mars, de 14 h à 17 h, la municipalité de Bordères a mobilisé les habitants du village pour participer à une opération baptisée « Agir pour l'Environnement ».

Armés de gants et de sacs, citoyens et élus ont consacré cet après-midi au ramassage et au tri de déchets qui s'accumulent, en particulier dans la zone forestière.

Ces déchets ont un impact sans pareil sur la faune et la flore : fragmentation du plastique sous forme de microplastiques, blessures d'animaux, pollution des sols,...

Verres, cartons, papiers, bouteilles plas-

tiques et autres déchets ramassés ont, ensuite, été déposés dans des bennes de tri sélectif apportées par les services de la Communauté de communes du Pays de Nay.

À travers cette opération qui intègre les principes de développement durable, l'occasion a été donnée à la municipalité de rappeler l'importance qu'elle attache aux questions liées au cadre et à la qualité de vie, aux problèmes environnementaux. Les objectifs de cette initiative étaient de travailler à une sensibilisation du plus grand nombre à l'intérêt vital que

représente aujourd'hui la protection et la préservation de la nature.

On ne le répètera jamais assez, le respect de l'environnement, c'est l'affaire de tous et chacun, à la place qu'il occupe, doit devenir un acteur de la protection de l'environnement et du développement durable.

Cette opération, qui est une première dans le village, a été couronnée de succès et fortement appréciée par la cinquantaine de personnes ayant répondu à cette initiative.



Convention avec la S.P.A

Soucieuse de la protection animale, la commune de Bordères vient de signer une convention de délégation de service de fourrière animale avec la Société Protectrice des Animaux des Hautes-Pyrénées, dénommée "le Nouveau Refuge", située à Ibos.

Cette convention vise à organiser le ramassage, l'hébergement, la recherche des propriétaires et le devenir des animaux domestiques errants ou accidentés (chats, chiens...) sur la voie publique.

Elle s'inscrit dans le code rural qui prévoit que chaque commune doit disposer soit d'une fourrière communale soit du service d'une fourrière établie sur le territoire d'une autre commune.

Le Nouveau Refuge intervient à la demande des services d'urgence ou à la demande de la mairie.

Avec un délai d'intervention le plus réduit possible, la capture de l'animal est effectuée par une personne qualifiée, dans le respect de l'animal.

La recherche des propriétaires des animaux recueillis se fait via l'ICAD et des investigations approfondies sont menées pour les animaux non identifiés.

À l'issue d'un délai de garde de 8 jours, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est alors considéré comme abandonné et il devient la propriété du Nouveau Refuge.



L'association ne pratiquant pas l'euthanasie, l'animal est alors identifié, vacciné, stérilisé puis proposé à l'adoption.

Les locaux dans lesquels sont placés les animaux sont entretenus, nettoyés et désinfectés quotidiennement, selon un règlement sanitaire strict.

Michel Minvielle, Maire de la commune, et Christelle Bouet, Présidente de l'association, se sont félicités de la signature de cette convention qui permet de répondre aux problèmes de la divagation des chiens et chats domestiques errants, dans le plus grand respect de la législation en vigueur en matière de protection animale et de police sanitaire.

Bordères : Un Portail – Une Déco

Malgré le contexte incertain lié à la crise sanitaire, le Conseil municipal de Bordères a voulu mettre de la magie dans les fêtes de fin d'année.

En ces temps de crise, on se raccroche à ce qui nous rassure et à ce qui nous fait retrouver notre âme d'enfant.

Quoi de plus doux, de plus solidaire et de fraternel que ces fêtes de fin d'année !

Concernant la Commune, les décorations et illuminations diverses, le spectacle de fin d'année pour les enfants de l'école avec la venue du Père Noël et

sa hotte remplie de cadeaux, ainsi que l'opération Boîtes de Noël solidaires, ont permis d'égayer une fin d'année particulièrement anxiogène.

Pour bien accueillir Noël, l'équipe municipale a proposé aux habitants de participer à la mise en beauté du village à travers une nouvelle initiative : Un Portail – Une Déco.

Comment participer ? Rien de plus simple !

Il suffisait d'installer sur son portail ou sa clôture des guirlandes, des boules, des couronnes ou des sujets de Noël.

Merci à celles et ceux qui ont participé à cette initiative, rendant les rues de notre village plus belles pour accueillir l'Esprit de Noël et les balades emmitouflées.



La vie communale

Bordères : Un élan de solidarité



Devant l'engouement qu'a connu l'année dernière l'opération Boîtes Solidaires pour Noël, la municipalité de Bordères a décidé de renouveler cette opération en collaboration avec le Comité de Nay du Secours Populaire.

Le concept est simple :

Vous remplissez seul ou à plusieurs une simple boîte à chaussures avec :

- Quelques choses de chaud (écharpe, gants, chaussettes...)
- Quelques choses de bon (chocolat, friandises...)
- Quelques choses de ludique (jeux, magazine...)
- Un mot doux pour les fêtes de Noël.

Ensuite, vous déposez en mairie votre Boîte à Chaussures en prenant soin de ne pas la fermer pour une possible vérification de conformité.

L'emballage papier cadeau de toutes les Boîtes à Chaussures et leur acheminement jusqu'au Secours Populaire de Nay ont été assurés par la municipalité, le Conseil Municipal Jeunes et des bénévoles.

Cette initiative, qui a connu cette année encore un beau succès (80 boîtes à chaussures ont été déposées en mairie), témoigne d'un élan de solidarité bienvenu dans une période où la précarité et la misère s'intensifient.

Nicole Rigot, responsable du Comité de Nay du Secours Populaire, a rappelé, s'il en était besoin, que la pauvreté gagne du terrain sur notre territoire et que les gens sont de plus en plus nombreux à demander de l'aide.

Apporter un peu de chaleur, de réconfort et de dignité, c'est cela qui donne du sens à cette opération.



Bordères se mobilise en rose

Désormais, la campagne Octobre Rose est devenue chaque année un rendez-vous de la mobilisation nationale dans la lutte contre le cancer du sein et différentes initiatives ont fleuri dans les communes.

La municipalité de Bordères a décidé de s'inscrire dans cette campagne nationale en signant une convention de partenariat avec le Comité des Pyrénées-Atlantiques de la Ligue contre le cancer. L'objet de ce partenariat est, à travers la campagne Octobre rose, mois de mobilisation contre le cancer du sein, de rendre cette lutte visible et solidaire sur Bordères.

C'est ainsi que, durant le mois d'Octobre, des parapluies roses ont orné la mairie et que cette dernière s'est illuminée de rose à la nuit tombée.

La municipalité a également souhaité mobiliser les forces-vives de la commune

tout au long du mois d'octobre 2021 à travers différentes manifestations.

Nous tenons à remercier l'ensemble des associations Bordéroises qui se sont investies dans cette opération en proposant différentes animations. L'ensemble des dons et des bénéfiques récoltés (2 130,20 €) ont été reversés à la Ligue contre le Cancer.

Nous voudrions également avoir une pensée pour Anne-Cécile Hondeville, résidente Bordéroise, disparue en montagne.

Anne-Cécile, qui était membre du CD 64 de la Ligue contre le Cancer, nous a aidé à concocter ce programme d'animations sur Bordères et était parmi nous, Dimanche 24 Octobre, lors de la marche familiale en forêt.

Nos pensées vont vers elle, sa famille et ses proches dont nous partageons la peine.

Cérémonie du 11 Novembre

La commémoration du 11 Novembre s'est tenue en présence de nombreux villageois, des membres du Conseil Municipal Jeunes, des enfants de l'école, du porteur-drapeau Marcel Larrieu, des élus et du jeune Jules Bergeret qui, comme l'année précédente, a fait l'appel aux morts pour la France des nombreux Bordérois dont les noms sont gravés sur le Monument aux Morts. Après la lecture du message ministériel, une gerbe de fleurs a été déposée, suivie d'une minute de silence. Enfin l'hymne national, La Marseillaise, a été repris par l'assistance.



L'école du village et ses trois enseignants accueillent pour l'année scolaire 2021-2022 :

- 18 élèves en Cycle 1 (PS, MS et GS)
- 14 élèves en Cycle 2 (CP et CE1)
- 16 élèves en Cycle 3 (CE2 et CM1)

Les horaires de l'école sont :

8h45 -12h00 et 13h45-16h30

Les services de la cantine et de la garderie sont ouverts :

de 7h15 à 8h35, de 12h00 à 13h35 et de 16h30 à 18h45

L'aide aux devoirs

Ce dispositif, mis en place depuis une vingtaine d'années maintenant, à l'initiative de parents et de grands-parents du village, reste utile et très appréciée de tous.

Quel en est le but ?

C'est d'accompagner l'enfant dans la réalisation du travail du soir donné par l'enseignant.

Où et quand ?

Cela se passe à l'école, dans la salle de cantine, les lundis et/ou jeudis, dès 16h30, sur le temps de la garderie.

Qui ? Pour qui ?

Cette année, quatre bénévoles du village, Jean-Louis, Denise, Marie-Claire et Martine, accueillent individuellement une vingtaine d'enfants du CP au CM1 pendant une dizaine de minutes (pas d'élèves inscrits en CM2 cette année à Bordères).

Modalités

Les parents inscrivent leur(s) enfant(s) à l'aide aux devoirs dès la rentrée scolaire mais un nouvel élève peut être accepté, après demande à la mairie ou à l'école, tout au long de l'année.

Ce service d'accompagnement aux devoirs étant assuré par des bénévoles, il n'entraîne aucun surcoût financier pour les familles qui en bénéficient.

Bravo à tous ces jeunes enfants qui viennent "accomplir leur devoir d'écolier" toujours avec enthousiasme et gentillesse !!

Recrutement d'un service civique

Du 1^{er} février au 31 juillet 2021, la mairie a accueilli Zoé PUYOU en service civique.

Zoé s'est jointe à l'équipe cantine – garderie pour contribuer à la cohésion sociale, à l'éducation, à l'alimentation ainsi qu'à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Dans le cadre de ses missions, elle a participé à la mise en place et à l'animation du Conseil municipal des Jeunes. Durant le mois de Juillet, en collaboration avec la ludothèque de Nay, des temps d'animation pour les plus petits en particulier ont été mis en place à l'aire de jeux pour enfants. Cette expérience positive nous a conduits à souhaiter renouveler ce type de recrutement. Un emploi service civique reste à pourvoir.

Nous souhaitons à présent à Zoé de réussir dans ses études qu'elle a choisi de poursuivre dans le domaine du social et de l'animation.



Travaux école

Afin de permettre la scolarisation des enfants porteurs de handicap, la commune a poursuivi ses investissements en matière d'accessibilité au sein du groupe scolaire. Une rampe d'accès à la classe des CP - CE a été maçonnée et un WC pour les personnes à mobilité réduite a été aménagé au niveau des sanitaires extérieurs. Le coût total de ces travaux s'élève à 3 920€.

Des travaux ayant pour but d'améliorer le confort, le cadre et les conditions d'apprentissage ont été également réalisées en 2021 :

- motorisation des volets roulants de la classe de CP-CE
- pose d'une antenne WIFI pour fiabiliser et garantir l'accès à internet
- divers travaux de plomberie
- aménagement intérieur du garage

Enfin, un diagnostic des installations électriques a été réalisé sur l'ensemble des bâtiments. Un certain nombre d'observations



ont été émises : elles donneront lieu, pendant les vacances de février 2022, à des travaux de mises aux normes pour un budget de 7 847,31€.

Rappel :

Afin de sécuriser les abords de l'école, un marquage au sol jaune (stationnement interdit) a été réalisé sur le trottoir en face du portail.

Le risque routier restant important devant l'école, nous remercions les parents de respecter cette mesure de sécurisation ainsi que les panneaux de stationnement interdits à côté du portail de l'école maternelle et sur les 20 premiers mètres de la rue de Capbat.

Nous rappelons que les places du parking de la mairie sont accessibles à toute heure et nous remercions les parents qui l'utilisent quotidiennement.



Le Conseil Municipal des Jeunes est né !!

Le Samedi 3 Juin 2021, le village de Bordères a assisté à la mise en place de son 1er Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Différentes étapes de ce processus d'apprentissage de la citoyenneté ont précédé cette élection :

- Présentation du projet CMJ lors d'une réunion d'information collective,
- Dépôt des candidatures,
- Présentation publique des candidates et candidats,
- Élection du CMJ.

Nous avons la joie et l'honneur de vous présenter l'équipe du CMJ, élue pour 2 ans :

Conseillers Municipaux Jeunes Élus : Jules, Leïa, Margot, Mathis, Nola, Paloma, Théo, Yann, Yoann.

Maire Junior : Paloma

Le CMJ, très dynamique, a proposé des actions autour de la protection de l'environnement et de l'entraide.

Des plantations de bulbes ont été réalisées derrière la mairie. Au Printemps, leurs fleurs seront offertes à nos aînés.

Le CMJ a été impliqué et présent lors de tous les événements organisés sur la commune :

- Frissons à Bordères
- Cérémonie du 11 Novembre
- Octobre Rose
- Emballage des colis solidaires
- Animations de Noël

Le contexte sanitaire n'a pas permis l'expression et la réalisation de tous les projets mais ce n'est que partie remise. Nous tenons à remercier pour leur investissement, leur mobilisation et leur bonne humeur, nos conseillers municipaux en herbe.

À coup sûr, la graine de la citoyenneté est bien plantée !



C'est Noël !!

Mairie illuminée, sapin paré de mille bijoux et de mille vœux !

C'est reparti pour les ateliers créatifs organisés sur les temps de garderie par les élus et les agents.

Nos enfants ont glissé dans chaque boule de Noël, décorée par leurs soins, un mot, une pensée, un vœu, qu'ils ont ensuite accrochée aux branches du maître des forêts. Portés par l'esprit de

Noël, nous souhaitons que tous leurs vœux se réalisent.

Grande nouveauté cette année, en collaboration avec l'APE, les enfants se sont vus offrir un spectacle pour Noël : « la petite planète bleue ». Les plus jeunes ont profité d'un retour, de la salle des fêtes à l'école, en calèche, avant de savourer le traditionnel goûter de Noël.

ASSISTANTES MATERNELLES

Christine CHAIZY

17 rue de Nay 64800 BORDÈRES
06 29 85 06 94

Laurence CHARTIER

4 impasse de la Fabrique
64800 BORDÈRES
06 63 99 38 30

Marie Céleste RODRIGUES

9 chemin du Milieu 64800 BORDÈRES
05 59 92 90 46

Kelly SALVADO

27 chemin du Milieu 64800 BORDÈRES
07 63 26 77 49

Remise de Dictionnaires

Mardi 6 Juillet, en ce dernier jour de classe, Michel Minvielle, Maire de la commune, accompagné de Laurence Esquerre, Adjointe en charge des affaires scolaires et Alice Hourquet-Maranci, membre de la commission école, ont offert des dictionnaires aux 9 élèves de Grande Section de l'école Maternelle qui vont rentrer en CP à la rentrée de Septembre 2021.

Ce passage est une étape importante de la scolarité car les enfants vont découvrir un nouveau rythme, de nouvelles disciplines et un nouvel instituteur, en la personne de Laurent RUIZ.

Pourquoi offrir un dictionnaire ?

En effet, cela peut paraître désuet à l'époque des ordinateurs, smartphones, tablettes et autres connexions, mais les enfants s'apercevront bien vite que les « Dicos » restent indispensables.

Quel que soit l'âge et le niveau, tout le monde consulte le dictionnaire pour des



raisons différentes et les requêtes sont nombreuses et variées.

Ce premier « dico » permettra de se familiariser avec la langue française et avec l'objet livre qui deviendra ainsi un compagnon indispensable pour une meilleure connaissance des mots, l'apprentissage de la lecture et ainsi attaquer la rentrée en CP sous les meilleurs auspices.

Cette initiative, saluée par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, symbolise l'intérêt et le soutien qu'apporte la municipalité à l'école publique communale.

Un soutien qui se manifeste de façon plus globale par des réponses concrètes aux besoins matériels et financiers de ce service public de proximité indispensable à la vie d'un village rural.

L'Association des Parents d'Élèves



A P E
Ecole
de
Bordères

Son bureau, élu en septembre 2021, est composé comme suit :

Président : Cyril SOLBÈS

Vice-président : Benjamin BOUSSAND

Secrétaire : Dorothee MELLINGER

Secrétaire – adjoint : Mona DA FONSECA

Trésorier : Jonathan CAVALIERI

Trésorier-adjoint : Claire LAMY-CHAPPUIS

Cette année encore, en raison du COVID, nous avons été contraints de renoncer au traditionnel loto, qui représente habituellement une part importante de nos recettes annuelles, ainsi qu'à la fête de l'école. Espérons que l'année 2022 soit plus réjouissante !!

Toutefois, diverses actions et événements ont pu être menés à bien :

- Vente de la photo de classe, du calendrier de Noël, de boules de Noël personnalisées, de sacs avec les dessins des enfants, de gâteaux lors des élections en Juin
- Tenue de la buvette lors du salon "Frissons à Bordères"

Les fonds récoltés, en plus du soutien financier de la Commune et du Comité des fêtes, nous ont permis de financer :

- L'intervention d'un auteur en classe lors du salon jeunesse « Frissons à Bordères » et l'achat de livres sur le salon pour les élèves du cycle 3
- 11 sorties à la piscine Nayéo
- Une sortie à la Minoterie de Nay
- Le carnaval
- La venue du Père Noël à l'école

Lors des manifestations d'Octobre rose, la vente de pâtisseries a rapporté la jolie somme de 300€, intégralement reversée à la Ligue contre le cancer.

Sont programmés pour 2022 :

- Carnaval des enfants le 11 février
- Loto de l'école le 02 avril ou tombola
- Vente de gâteaux lors des élections présidentielles du 10 avril
- Fête de l'école le 26 juin (sous réserve d'autorisation sanitaire)

Nous avons également engagé, avec le soutien financier de la Commune pour l'achat des fournitures, des travaux de restauration du local APE. Un GRAND MERCI à nos valeureux rénovateurs !

Parents d'élèves, si vous souhaitez venir nous rejoindre, vous êtes les bienvenus. Nous vous présentons nos meilleurs vœux et comptons sur votre soutien lors des prochaines manifestations !

Frissons à Bordères : Salon du Livre Jeunesse



En 2020, le Salon du livre Jeunesse « Frissons à Bordères » n'avait pas pu avoir lieu pour des raisons sanitaires, engendrant une déception pour beaucoup.

On y croyait très fort pour 2021 et on avait bien raison. Frissons a été un immense succès : un public nombreux, des auteurs sympas et motivés et le soleil au rendez-vous.

Merci à vous auteurs, illustrateurs, visiteurs, éditeurs, associations, artistes de spectacles, libraires, bénévoles... qui avez tous fait de ce salon un vrai moment de bonheur. Merci de faire que Frissons, depuis maintenant 22 ans, soit une fête autour du livre pour chacun d'entre nous. Merci à tous les enfants de venir si nombreux chaque année.

Nous espérons réveiller chez vous la petite graine qui fait de la lecture un plaisir et un espace d'évasion.

Rendez-vous l'année prochaine pour fêter les 23 ans de ce salon du livre jeunesse !

Frissons, c'est aussi une équipe de bénévoles pleins d'enthousiasme et d'idées. N'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous avons besoin de bénévoles.

Les personnes désireuses d'intégrer le collectif organisateur peuvent s'adresser à Marie-Claire Sagardoyburu au 06 85 02 60 55.

Focus sur le Concours de Nouvelles

Le concours de nouvelles, cette année, est parti d'une illustration de Quitterie Laborde sur le thème du « Mystère ». Mairaine du concours, elle a été surprise par le « sacré niveau » du suspens et la qualité de chaque texte. Ce concours a inspiré un grand nombre de jeunes cette année, ce qui rendit difficile la sélection.

Catégorie 8-10 ans : 1^{er} Lise Boye (Oloron-Sainte-Marie),

2^e Anaïs Lebreton (Tarsacq), 3^e Claire Fru-grier (Monein).

Catégorie 11-12 ans : 1^{er} Thaïs Hochedez (Cardesse),

2^e Jade Cochet (Loubajac), 3^e Naïa Cabello (Pau).

Catégorie 13-14 ans : 1^{er} Jade Blanc-Loiret (Ossun, 65).

Catégorie 15-20 ans : 1^{er} Auriane Léveillée (Saint-Ciers-sur-Gironde, 33).

Bilan de l'année 2021 Pétanque

Malgré une année 2021 chaotique, privés de compétition toute l'année, nous avons quand même pu organiser quelques concours à Bordères. Dans un premier temps, nous avons organisé une journée pour la coupe de France et ensuite le club a disputé la coupe des clubs promotion. Nous terminons en troisième place derrière les clubs Union jurançon et pétanque pasteur.

Pour finir l'année nous avons participé à Octobre rose en organisant un concours au profit de la recherche contre le cancer du sein.



Section Gym

Chers habitants, quel que soit votre niveau, venez-nous rejoindre à la salle des fêtes. Les cours ont lieu :

- le lundi matin de 9h30 à 10h30 et le jeudi de 19h30 à 20h30

L'inscription en cours d'année est possible.

À ce jour, nous comptons une cinquantaine d'adhérents.

Mesures anti-covid mises en place. *Venez nous rejoindre !!*

Contact : Sylvie DECOSSE - Tél. : 05 59 61 32 57 - Port. : 06 37 99 51 47

Email : decosse.sylvie@orange.fr

Section Peinture sur porcelaine



Les après-midi peinture sur porcelaine se déroulent tous les lundi et mercredi de 14h à 17h dans la salle Henri Guichot. Cette section, presque une année en sommeil à cause de la pandémie, a repris en septembre.

Elle est constituée d'une quinzaine de membres, tous amateurs, qui se réunissent dans le but de partager un moment convivial.

La section peinture sur porcelaine a participé à la manifestation "Octobre rose" le 24 octobre. Le résultat des ventes a été entièrement reversé à la Ligue contre le Cancer.

Un repas de fin d'année a été organisé le 15 décembre au "Vieux Logis".

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Pour cela, contactez Madame Hélène OMS au 06 19 36 45 17.

AAPPMA LA BATBIELHE

Nous avons fini cette année 2021 par le renouvellement du Conseil d'Administration ainsi que la désignation des représentants de l'AAPPMA à la Fédération Départementale. Sur le plan de la pêche, elle aura été contrastée compte tenu des conditions climatiques, en particulier cet été. Le nombre de nos adhérents est en forte hausse (+ 11%) avec 1032 cartes vendues, ce qui s'explique, je pense, par un besoin de nature suite à la période que nous avons connu.

Il nous a été impossible cette année encore de faire la fête de la pêche, en raison des mesures qui nous ont été imposées à cause de la pandémie. Nous

avons quand même réalisé une journée découverte des milieux aquatiques fin juillet pour l'association Pinocchio de Montaut. Espérons que la situation en 2022, nous permettra de reprendre nos actions auprès des jeunes.

Nous avons pu également, en cette fin d'année, réaliser une opération d'amélioration d'un ouvrage de franchissement sur le ruisseau du Milaa, affluent de l'Ouzom à Arthez d'Asson. D'autres projets sont en cours d'élaboration.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et prenez bien soin de vous et de vos proches

Le Président, Yves LOUROUSE

Les Voix du Lagon

Après un an et demi de silence forcé en raison du COVID-19, les Voix du Lagon ont repris leurs répétitions avec enthousiasme à la rentrée de septembre et participé à l'action organisée par la mairie au profit d'Octobre rose, en donnant un concert auquel beaucoup ont répondu présents.

Quelques membres de la chorale ont lâché prise mais d'autres nous ont rejoint. Hélas, la pandémie a refait surface et, par sécurité, nous avons décidé de suspendre nos répétitions (qui avaient toujours lieu à la salle des fêtes de Bordères, le lundi soir de 20h à 22h) jusqu'en janvier. Un article dans la presse signalera notre reprise pour préparer notre prochain concert prévu à Bordères comme tous les ans.

De nouvelles inscriptions seront les bienvenues. Alors, n'hésitez pas à contacter Joëlle CABRIT au 06 77 94 62 61.

Merci à tous pour votre fidèle soutien.



Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes attend avec impatience un retour vers un climat plus apaisé pour organiser un moment de rencontre et de partage pour les Bordérois et les Bordéroises. Nous espérons organiser cet événement festif au mois d'août. Les bonnes volontés sont les bienvenues !! *D'ici là, nous vous souhaitons une belle année 2022.*

Le Président, Jérémy LORRY

Informations diverses



Des gestes simples pour mieux vivre ensemble

Entretien des jardins et trottoirs

La commune assure le nettoyage et l'entretien des espaces publics : propreté des rues, désherbage zéro-phyto, élagage et fauchage en bordure des voies communales et des chemins ruraux, élagage des arbres, curage des fossés pour l'écoulement des eaux de pluie, ...

On peut aussi penser que le souci d'un environnement agréable vous invite, sinon vous oblige, propriétaire ou locataire, à balayer, désherber et nettoyer les trottoirs et les caniveaux, sur la partie de la voie publique qui longe votre maison ou votre jardin, c'est-à-dire :

- Désherber sans produits phytosanitaires. Le recours aux produits non homologués comme le vinaigre ou le sel est interdit.
- Balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate de la voie publique qui longe votre maison ou votre jardin, en veillant à ne pas obstruer les caniveaux et regards d'eaux pluviales.
- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites de la voie publique ou privée, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des

piétons et la visibilité en intersection de voirie, ne cachent pas les panneaux de signalisation, ne touchent pas les réseaux (électricité, téléphonie, éclairage public, ...).

Rien ne doit dépasser de sa clôture sur le domaine public.

Bruits de voisinage

Par leur intensité sonore, les travaux de jardinage et de bricolage sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage. Les appareils tels que tondeuses à gazon, taille-haies, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques, raboteuses, bétonnières, etc..., ne peuvent être utilisés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

(Règlement sanitaire départemental - Titre 5 : BRUIT - article 103-2)

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes précautions pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit troublée jour ou nuit, notamment par les bruits émanant des téléviseurs, appareils HIFI, instruments de musique, etc ..., appareils ménagers et moteurs des installations de loisir/plein air.

(Règlement sanitaire départemental - Titre 5 : BRUIT - article 103-3)

Tarif de location des salles communales

	Salle des associations	Salle Henri Guichot
Administrés et associations extérieures	150 euros	220 euros
Extérieurs	350 euros	550 euros
Chauffage	2 euros le jeton d'une heure	

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture mairie

Lundi et vendredi de 14h à 19h, mardi et jeudi de 14h à 17h

Tél. : 05 59 61 20 29

Mail : commune-borderes@orange.fr • Site internet : village-borderes.fr

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Valia LAMY-CHAPPUIS le 31 juillet 2021

Léo COBO le 17 août 2021

Louis SÉRADIN le 17 août 2021

Armand VERGUIN le 17 août 2021

Maylan RODRIGUES FONTES le 22 août 2021

Léo HORGUE le 12 septembre 2021

Éléana BOUAULT TRECCIOLA le 18 septembre 2021

Enoha POCQ le 25 septembre 2021

Louis PARDON le 27 novembre 2021

Félicitations à

Fabrice ITHIER et
Mélanie CARVALHO
le 14/08/2021

Florian GUILLER et
Mélanie SAUTIVET
le 21/08/2021

Alexandre LABARTHE et
Anaïs REVERSEAU
le 04/09/2021

Aurélien DA FONSECA et
Mona EMERIAU
le 18/09/2021

Thibault HENNINGER et
Mélicha LUNA le 15/10/2021

Souvenirs de

Gabriel BONNECAZE-DEBAT
le 24/03/2021

Guy GRIENCHE
le 19/07/2021

Denis LELAIDIER
le 10/10/2021

Michèle LASCOURRÈGES
veuve BERGERET le 06/11/2021

Marie LANOT veuve BONNECAZE
le 06/12/2021